



ODDO BHF AVENIR EUROPE

OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel au 31 mars 2023

Edition pour la Suisse

Le prospectus de vente détaillé, des documents intitulés "Informations clés pour l'investisseur", les statuts, les rapports annuels et semestriels sont disponibles sans frais auprès du Représentant et Service de Paiement pour la Suisse, RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. La liste des variations du portefeuille est gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.

Société de Gestion : Oddo BHF Asset Management SAS

Dépositaire : Oddo BHF SCA

Gestionnaire Administratif et Comptable par délégation : EFA

Commissaire aux Comptes : Deloitte et Associés

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM	3
2. RAPPORT DE GESTION	5
3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM	8
RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE OPCVM V	52
ANNEXE SFDR	54

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM

1.1. Classification

Le fonds est classé OPCVM Actions Internationales.

1.2. Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Fonds est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR.

1.3. Régime fiscal

Le Fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

1.4. Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Oddo BHF.
- OPCVM détenus par le fonds et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du Fonds : voir comptes annuels en annexe.
- **Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM** : la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management SAS pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.
- Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.
Pour plus d'information veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement la rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site www.am.oddo-bhf.com.
- **Part des revenus éligible à l'abattement de 40% de l'article 158 du Code Général des Impôts :**
Montant unitaire du coupon parts : DI EUR: 0 €, DR EUR 0 €, DN EUR 0.75€

1.5. Déontologie

- **Contrôle des intermédiaires**
La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.oddomeriten.eu.
- **Frais d'intermédiation**
Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- **Droits de vote**
Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.
- **Informations sur la politique de rémunération**
Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

1.6. Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

Le fonds Oddo BHF Avenir Europe n'a pas eu recours aux techniques de gestion efficaces et aux instruments dérivés au cours de l'exercice.

1.7. Changements intervenus au cours de l'exercice

01/04/2022 : Modification de la méthode de calcul des commissions de surperformance afin de tenir compte des orientations de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) qui deviennent obligatoirement applicables en France.

1.8. Reporting SFTR

La gestion du fonds sur l'exercice considéré ne donne pas lieu à un reporting SFTR.

1.9. Retenues à la source

Les porteurs du fonds Oddo BHF Avenir Europe sont informés qu'Oddo BHF AM SAS, soucieuse de l'intérêt des porteurs de parts, a demandé à certains Etats de l'Union européenne le remboursement des retenues à la source sur les dividendes versés aux OPC gérés par ODDO BHF AM SAS. Ces demandes sont fondées sur le principe de non-discrimination entre OPCVM posé par plusieurs arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Oddo BHF AM SAS a estimé, après une étude approfondie que le fonds pouvait envisager un remboursement significatif, sans pour autant être garanti. Dans le cadre de ces procédures, les porteurs sont informés que la société de gestion pourra utiliser les services d'un cabinet d'avocat spécialisé et d'Oddo BHF SCA, rémunérés à ce titre.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Contexte macroéconomiques et performances des marchés actions en 2022-23

L'année fiscale 2022 (mars 2022-mars 2023) aura été marquée par 5 crises successives.

1/ La poursuite de la crise de l'offre.

Elle s'est illustrée par l'impossibilité pour de nombreux fournisseurs de livrer en temps et en heure les commandes réalisées, freinant la croissance des ventes et gonflant les stocks. La majeure partie de nos sociétés industrielles et medtechs auront été touchées par le phénomène, mais le début d'année 2023 s'annonce en amélioration sur le domaine.

2/ La flambée de l'inflation.

La plupart des pays occidentaux ont enregistré des taux d'inflation qu'ils n'avaient plus enregistrés depuis 30 ans, parfois à deux chiffres comme en Grande Bretagne. Nos entreprises disposent d'un pricing power significatif, mais avec un effet retard. Le début d'année 2023 s'annonce plus clément sur ce thème, avec un reflux certain des prix du fret et de l'énergie, même s'il faudra encore absorber la hausse prévue du coût des salaires.

3/ La hausse des taux d'intérêt.

Pour stopper net la flambée de l'inflation, les banques centrales auront décidé de politiques monétaires beaucoup plus restrictives, augmentant les taux à court terme et décidant l'arrêt des rachats d'obligations sur les marchés. A titre d'illustration, le taux OAT 10 ans français sera passé de 1,0% à 2,8% sur la période. Cette évolution n'est pas favorable à notre stratégie qui évite les banques (pour qui ce phénomène est globalement favorable par une meilleure rémunération des dépôts) et préfère des sociétés à croissance en moyenne plus forte que le marché (pour qui ce phénomène est défavorable en valorisation).

4/ Le ralentissement économique.

La hausse de l'inflation a provoqué une baisse du pouvoir d'achat, qui s'est naturellement reflétée dans la demande finale. Nos entreprises, rentables quel que soit le cycle, sont bien armées pour traverser cette zone de turbulence dont l'ampleur n'est pas facilement prévisible à ce stade.

5/ La crise bancaire.

La hausse des taux d'intérêt a souligné le caractère fragile de certains bilans bancaires et entraîné en mars 2023 un certain nombre de faillites, comme la Silicon Valley Bank ou le Crédit Suisse. Nous ne sommes pas exposés au thème, ce qui aura été favorable en fin de période.

2.2. Performances

Dans ces circonstances exceptionnelles, la performance du fonds aura été satisfaisante, avec une baisse de -2,8% contre -6,0% pour l'indice de référence. Nous sommes structurellement absents de 2 secteurs qui auront été parmi les meilleures performances de cette année : le pétrole et les banques, mais les bonnes performances économiques des sociétés auront compensé cette absence.

Parts	Performance annuelle	Indicateur de référence
ODDO BHF Avenir Europe CI-EUR	-4,60%	-5,98%
ODDO BHF Avenir Europe CM-EUR	-1,86%	
ODDO BHF Avenir Europe CN-CHF[H]	-2,60%	
ODDO BHF Avenir Europe CN-EUR	-1,86%	
ODDO BHF Avenir Europe CR-EUR	-2,80%	
ODDO BHF Avenir Europe CR-SEK[H]	-2,93%	
ODDO BHF Avenir Europe CR-USD[H]	0,08%	
ODDO BHF Avenir Europe DI-EUR	-2,68%	
ODDO BHF Avenir Europe DN-EUR	-1,86%	
ODDO BHF Avenir Europe DR-EUR	-2,79%	
ODDO BHF Avenir Europe CG-EUR	-1,86%	

2.3. Mouvements

En termes de mouvements, parmi les principaux enregistrés sur l'année, nous pouvons noter :

A la hausse : l'introduction de Andritz (Industrie, Autriche), pour profiter du dynamisme de ses commandes et Ipsen (Pharmacie, France), pour accompagner un portefeuille de produits désormais plus jeune et plus diversifié.

A la baisse : un allègement dans Michelin (Pneumatique, France) et SKF (Industrie, Suède), pour financer les achats, notre confiance demeurante intacte pour ces deux belles sociétés industrielles.

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Portefeuille	Titre	Acquisition	Cession	Devise
ODDO BHF Avenir Europe	Michelin SA	955 855,16	63 654 844,62	EUROS
ODDO BHF Avenir Europe	SKF AB B		52 513 683,36	EUROS
ODDO BHF Avenir Europe	Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	46 235 700,00	46 734 000,00	EUROS
ODDO BHF Avenir Europe	MTU Aero Engines AG		43 496 078,53	EUROS
ODDO BHF Avenir Europe	Icon Plc		39 510 319,28	EUROS
ODDO BHF Avenir Europe	Getinge AB B	15 698 464,12	35 691 941,23	EUROS
ODDO BHF Avenir Europe	STMicroelectronics NV	9 185 811,06	34 056 600,11	EUROS
ODDO BHF Avenir Europe	Sonova Holding AG		28 133 002,33	EUROS
ODDO BHF Avenir Europe	Alstom		24 764 336,20	EUROS
ODDO BHF Avenir Europe	GN Store Nord Ltd		12 727 343,63	EUROS

2.4. Perspectives

L'environnement général demeure difficile, cependant, la crise atypique de l'offre devrait en grande partie se résoudre après une longue parenthèse de 2 ans. Des signes tangibles de ralentissement de l'inflation sont désormais perceptibles. Le ralentissement de l'inflation et de l'économie plaide pour un environnement de taux moins heurté. Dans ces conditions, notre portefeuille d'entreprises rentables quel que soit le cycle, bien gérées, en position de leader mondial sur leur marché, devrait connaître une performance relative satisfaisante.

3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM

ODDO BHF AVENIR EUROPE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

Oddo BHF Asset Management SAS

12, boulevard de la Madeleine

75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux porteurs de parts du FCP ODDO BHF AVENIR EUROPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ODDO BHF AVENIR EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark is positioned to the left of a handwritten signature in black ink.

Olivier GALIENNE

ODDO BHF AVENIR EUROPE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

ACTIONS INTERNATIONALES

<p>RAPPORT ANNUEL 31/03/2023</p>
--

BILAN ACTIF AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	1 571 015 952,26	2 179 576 525,91
Actions et valeurs assimilées	1 483 909 360,31	2 092 329 906,90
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	1 483 909 360,31	2 092 329 906,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	87 106 591,95	87 246 619,01
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	87 106 591,95	87 246 619,01
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	17 518 471,73	25 779 898,44
Opérations de change à terme de devises	8 968 638,25	10 982 135,26
Autres	8 549 833,48	14 797 763,18
Comptes financiers	25 614 534,44	63 280 983,97
Liquidités	25 614 534,44	63 280 983,97
Total de l'actif	1 614 148 958,43	2 268 637 408,32

BILAN PASSIF AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Capitaux propres		
Capital	1 529 726 385,78	1 943 254 209,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	4 921 118,56	5 959 162,12
Report à nouveau (a)	16,42	146,90
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	63 679 000,86	300 990 406,24
Résultat de l'exercice (a, b)	-140 441,10	-12 408 152,16
Total des capitaux propres	1 598 186 080,52	2 237 795 773,04
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	15 962 877,91	27 420 324,37
Opérations de change à terme de devises	9 015 344,52	11 007 963,53
Autres	6 947 533,39	16 412 360,84
Comptes financiers	0,00	3 421 310,91
Concours bancaires courants	0,00	3 421 310,91
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	1 614 148 958,43	2 268 637 408,32

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	20,14	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	29 941 453,81	32 567 332,54
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	129,76	172,25
TOTAL (I)	29 941 603,71	32 567 504,79
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	49,61	127,37
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	49,61	127,37
Résultat sur opérations financières (I - II)	29 941 554,10	32 567 377,42
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	28 200 842,39	47 062 398,72
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 740 711,71	-14 495 021,30
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 881 152,81	2 086 869,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-140 441,10	-12 408 152,16

ANNEXE

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

LES COMPTES ANNUELS SONT PRÉSENTÉS SOUS LA FORME PRÉVUE PAR LE RÈGLEMENT ANC N°2014-01 MODIFIÉ.

La devise de comptabilité est l'Euro.

REGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- Les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :
- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations nord et sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :
- d'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement
- d'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois seront évalués selon la méthode linéaire.

- Les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.
- Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (*mark-to-market*).

Les dépôts sont comptabilisés sur la base du nominal auxquels sont rajoutés les intérêts calculés quotidiennement.

Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :

Places de cotations européennes :	Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations nord et sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction :

Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing :

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la Valeur Liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs qui investissent à moyen/long terme, la Société de Gestion a décidé d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au Fonds avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le solde quotidien de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde (en valeur absolue) des souscriptions-rachats est supérieur au seuil. Ce mécanisme d'ajustement de prix a pour seul objectif de protéger les porteurs de parts présents dans le Fonds en limitant l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative. Ce mécanisme ne génère pas de coûts supplémentaires pour les porteurs mais répartit les coûts de telle manière que les porteurs présents dans le Fonds n'assument pas les

coûts liés aux transactions en raison des souscriptions/rachats effectués par les porteurs entrants ou sortants.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du Fonds. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la Valeur Liquidative (correspondant aux coûts de réaménagement du portefeuille) sont déterminés par la Société de Gestion. Le facteur d'ajustement est revu de manière mensuelle.

Les indicateurs de performance et de risque sont calculés sur la base d'une valeur liquidative potentiellement ajustée. Ainsi, l'application du mécanisme de Swing Pricing pourra avoir un effet sur le niveau de volatilité du Fonds et, ponctuellement, sur sa performance. ODDO BHF AVENIR EUROPE.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement qui ne peut en aucun cas être rendu public.

Affectation des sommes distribuables (revenus et plus-values)

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont :

1° Le résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La Société de Gestion décide de la répartition des sommes distribuables.

Pour chaque catégorie de parts, le cas échéant, le Fonds peut opter pour l'une des formules suivantes :

- la capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- la distribution pure : les sommes sont partiellement ou intégralement distribuées, aux arrondis près ; possibilité de distribuer des acomptes ;
- pour les Fonds qui souhaitent conserver la liberté de capitaliser ou/et de distribuer. La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des sommes distribuables.

La Société de Gestion décide de la répartition des sommes distribuables en fonction de l'affectation des revenus prévue dans le prospectus et pourra, le cas échéant, distribuer des acomptes.

INFORMATION SUR LES FRAIS
Frais de fonctionnement et de gestion (fixes et surperformance) :

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème Parts CR-EUR, CR-SEK [H], DR-EUR, CI-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H], DN-EUR, DI EUR, CM EUR, DM EUR et CN-CHF[H],
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion (commissaire aux comptes, Dépositaire, distribution, avocats, etc.)	Actif net OPCVM exclus	Parts CR-EUR, CR-SEK [H], DR-EUR, CR-USD [H] : 2 % maximum TTC Parts CI-EUR, CN-EUR, GC-EUR, DN-EUR, DI-EUR, CM-EUR, DM-EUR et CN-CHF [H]: 1 % maximum TTC
Commissions de surperformance*	Actif net	Parts CR-EUR, CR-SEK [H], DR-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H], DN-EUR et CN-CHF [H] : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence (MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR), une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. (*) Parts CI-EUR et DI-EUR : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence (MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR), une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices, toutes compensées. (*) Parts CM-EUR et DM-EUR : 15% TTC de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence (MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR), une fois les sous-performances passées toutes compensées. (*)
Acteurs percevant des commissions de mouvements : Société de Gestion / 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : selon les marchés, avec un maximum de 0,50% TTC avec un minimum de 7,50 € HT pour les actions françaises et 50 € HT pour les actions étrangères. Obligations : 0,03% TTC avec un minimum de 7.50€ HT Instruments monétaires et dérivés : Néant

* Les commissions de surperformance seront prélevées au profit de la Société de Gestion selon les modalités suivantes :

- La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence et intègre un mécanisme de rattrapage des sous-performances passées.
- La performance du Fonds est déterminée par rapport à son actif comptable après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.
- Le calcul de la surperformance s'appuie sur la méthode de « l'actif indicé » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le Fonds tout en bénéficiant de la performance de l'indicateur de référence. Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif du Fonds.

La différence entre ces deux actifs donne donc la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence.

- A chaque calcul de valeur liquidative, dès lors que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision pour commission de surperformance est constituée. Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est calculée et provisionnée séparément pour chaque part du Fonds.

- L'indicateur de référence sera calculé dans la devise de la part, quelle que soit la devise dans laquelle la part concernée est libellée, à l'exception des parts couvertes contre le risque de change pour lesquelles l'indicateur de référence sera calculé dans la devise de référence du Fonds.

- La commission de surperformance est mesurée sur une période de calcul qui correspond à l'exercice comptable du Fonds (la " Période de Calcul "). Chaque Période de Calcul commence le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable du Fonds et se termine le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. Pour les parts lancées au cours d'une Période de Calcul, la première Période de Calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. La commission de surperformance accumulée est payable annuellement à la Société de Gestion après la fin de la Période de Calcul.

- En cas de rachats, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la quote-part de provision proportionnelle aux rachats est cristallisée et définitivement acquise à la Société de Gestion.

- L'horizon de temps sur lequel la performance est mesurée est une période glissante d'une durée maximale de 5 ans (« Période de Référence de la Performance »). A l'issue de cette période, le mécanisme de compensation des sous-performances passées peut être partiellement réinitialisé. Ainsi, à l'issue de cinq années de sous-performance cumulée sur la Période de Référence de la Performance, les sous-performances peuvent être partiellement réinitialisées sur une base annuelle glissante, en effaçant la première année de sous-performance de la Période de Référence de la Performance concernée. Dans le cadre de la Période de Référence de la Performance concernée, les sous-performances de la première année peuvent être compensées par les surperformances réalisées au cours des années suivantes de la Période de Référence de la Performance.

- Sur une Période de Référence de la Performance donnée, toute sous-performance passée doit être rattrapée avant que des commissions de surperformance ne puissent être à nouveau exigibles.

- Lorsqu'une commission de surperformance est cristallisée à la fin d'une Période de Calcul (hors cristallisation due aux rachats), une nouvelle Période de Référence de la Performance commence.

- Pour les parts CR-EUR, CR-SEK [H], DR-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H], DN-EUR et CN-CHF [H] : aucune commission de surperformance n'est exigible dès lors que la performance absolue de la part est négative. La performance absolue est définie comme la différence entre la valeur liquidative courante et la dernière valeur liquidative calculée à la fin de la Période de Calcul précédent (Valeur Liquidative de Référence).

- Par exception, pour les parts CM-EUR et DM-EUR la Période de Référence court de la dernière date de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée (date de création si jamais prélevée) à la date de clôture de l'exercice en cours. Si à la clôture de l'exercice en cours la part est en sous-performance depuis la dernière date de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée alors aucune commission de surperformance n'est prélevée et la Période de Référence est prolongée jusqu'à la clôture suivante. Ainsi, des commissions de surperformance ne pourront à nouveau être prélevées que si les sous-performances des exercices antérieurs sont toutes intégralement compensées (Principe de High Water Mark relatif à l'indicateur de référence).

- Pour les parts CI-EUR, DI-EUR, CM-EUR et DM-EUR les porteurs sont avertis que, sous condition de surperformance, des commissions de surperformance pourront être payées à la Société de Gestion même en cas de performance absolue négative.

Les changements intervenus sur l'exercice sont : Néant

1. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2023 EN EUR

	31/03/2023	31/03/2022
Actif net en début d'exercice	2 237 795 773,04	3 534 854 588,30
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	320 327 402,46	701 369 697,97
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-857 192 046,19	-1 783 028 597,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	173 499 123,34	549 807 503,72
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-90 900 514,64	-143 791 621,13
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 939 788,84	2 059 495,02
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 374 439,89	-741 778,59
Frais de transaction	-6 166 910,13	-19 363 195,17
Différences de change	-132 195,63	-50 551,58
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-180 417 014,50	-585 753 710,81
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	246 187 273,31	426 604 287,81
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	426 604 287,81	1 012 357 998,62
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers	59 122,00	-375 732,10
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	-86 706,27	-145 828,27
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-145 828,27	229 903,83
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-983 226,48	-2 150 572,54
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-9 493,41	-544 731,62
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 740 711,71	-14 495 021,30
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	1 598 186 080,52	2 237 795 773,04

(*) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1 VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Désignation des valeurs	Montant	%
Actif			
Obligations et valeurs assimilées			
Total Obligations et valeurs assimilées		0,00	0,00
Titres de créances			
Total Titres de créances		0,00	0,00
Total Actif		0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Total Opérations de cession sur instruments financiers		0,00	0,00
Total Passif		0,00	0,00
Hors-bilan			
Opérations de couverture			
Total Opérations de couverture		0,00	0,00
Autres opérations			
Total Autres opérations		0,00	0,00
Total Hors-bilan		0,00	0,00

2.2 VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							25 614 534,44	1,60
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.3 VENTILATION PAR MATURITÉ RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	0 - 3 mois]	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	25 614 534,44	1,60								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

2.4 VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devises Autres	%
	SEK	SEK	GBP	GBP	USD	USD		
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	181 102 776,63	11,33	123 982 824,29	7,76	94 054 129,11	5,89	110 128 095,64	6,89
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Créances	11 097,01	0,00			6 778 009,33	0,42	2 287 668,97	0,14
Comptes financiers	2 987,55	0,00	10 114,27	0,00	54 178,54	0,00	57 771,50	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Dettes	3 377,67	0,00			885 176,87	0,06	1 036 947,05	0,06
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.5 CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
Total des créances	Opérations à terme Hedgé	8 928 638,25
	Coupons et dividendes	2 350 654,38
	Autres créances	6 199 179,10
	Appel de marge sur contrat de change à terme	40 000,00
		17 518 471,73
Total des dettes	Opérations à terme Hedgé	9 015 344,52
	Autres dettes	1 646 450,06
	Charges externes prov	5 301 083,33
		15 962 877,91
Total dettes et créances		1 555 593,82

2.6 CAPITAUX PROPRES

2.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PART CR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	337 301,016	198 032 437,97
Titres rachetés durant l'exercice	-547 256,563	-317 970 181,25
Solde net des Souscriptions / Rachats	-209 955,547	-119 937 743,28

	En parts	En montant
PART CI-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	206,135	76 227 913,50
Titres rachetés durant l'exercice	-1 068,027	-408 487 803,65
Solde net des Souscriptions / Rachats	-861,892	-332 259 890,15

	En parts	En montant
PART CN-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	5 860,681	13 260 803,13
Titres rachetés durant l'exercice	-31 666,727	-69 551 645,51
Solde net des Souscriptions / Rachats	-25 806,046	-56 290 842,38

	En parts	En montant
PART GC-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	101 748,5	17 353 472,84
Titres rachetés durant l'exercice	-86 455,336	-14 878 950,88
Solde net des Souscriptions / Rachats	15 293,164	2 474 521,96

	En parts	En montant
PART CR-USD (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	307,351	48 328,46
Titres rachetés durant l'exercice	-24 455,612	-3 584 471,48
Solde net des Souscriptions / Rachats	-24 148,261	-3 536 143,02

	En parts	En montant
PART DR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	742,275	91 317,64
Titres rachetés durant l'exercice	-7 376,465	-938 625,51
Solde net des Souscriptions / Rachats	-6 634,19	-847 307,87

	En parts	En montant
PART DI-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	0,001	107,11
Titres rachetés durant l'exercice	-295	-30 719 381,62
Solde net des Souscriptions / Rachats	-294,999	-30 719 274,51

	En parts	En montant
PART DN-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	1 534,362	133 838,88
Titres rachetés durant l'exercice	-1 021,791	-95 691,27
Solde net des Souscriptions / Rachats	512,571	38 147,61

	En parts	En montant
PART CN-CHF (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	3 260,234	339 226,64
Titres rachetés durant l'exercice	-479,748	-48 912,61
Solde net des Souscriptions / Rachats	2 780,486	290 314,03

	En parts	En montant
Part CM-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	167,514	14 828 525,16
Titres rachetés durant l'exercice	-114,728	-10 912 159,25
Solde net des Souscriptions / Rachats	52,786	3 916 365,91

	En parts	En montant
PART CR-SEK (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	1 600,278	11 430,75
Titres rachetés durant l'exercice	-599,469	-4 223,16
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 000,809	7 207,59

2.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PART CR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	10 907,32
Montant des commissions de souscription perçues	10 907,32
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	10 907,32
Montant des commissions de souscription r�troced�es	10 907,32
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CI-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CN-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART GC-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	19,72
Montant des commissions de souscription perçues	19,72
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	19,72
Montant des commissions de souscription r�troced�es	19,72
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CR-USD (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	59,41
Montant des commissions de souscription perçues	59,41
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	59,41
Montant des commissions de souscription r�troced�es	59,41
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DI-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DN-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CN-CHF (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
Part CM-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CR-SEK (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

2.6.3. Frais de gestion

	31/03/2023
PART CR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,91
Frais de fonctionnement et de gestion	18 824 485,96
Commission de surperformance	0,00
R�trocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART CI-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de fonctionnement et de gestion	3 854 178,47
Commission de surperformance	0,00
R�trocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART CN-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de fonctionnement et de gestion	924 821,66
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART GC-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de fonctionnement et de gestion	571 428,28
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART CR-USD (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,91
Frais de fonctionnement et de gestion	142 823,92
Commission de surperformance	42 548,17
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART DR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,84
Frais de fonctionnement et de gestion	108 930,27
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART DI-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de fonctionnement et de gestion	197 786,09
Commission de surperformance	145 698,82
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART DN-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de fonctionnement et de gestion	2 841,32
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART CN-CHF (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de fonctionnement et de gestion	10 619,85
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
Part CM-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de fonctionnement et de gestion	339 111,96
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/03/2023
PART CR-SEK (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,91
Frais de fonctionnement et de gestion	53,11
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

2.7 ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

2.7.1. GARANTIES RECUES PAR L'OPCVM :

Néant

2.7.2. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET/OU DONNES :

Néant

2.8 AUTRES INFORMATIONS

2.8.1. Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

2.8.2. Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

2.8.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion ou aux gestionnaires financiers et OPCVM gérés par ces entités

	31/03/2023
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
DE000A0YCBR6 OddoBHMM CI EUR C	87 106 591,95
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	87 106 591,95

2.9 TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice				
	Date	Code part	Libelle part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes				0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	16,42	146,90
Résultat	-140 441,10	-12 408 152,16
Total	-140 424,68	-12 408 005,26

	31/03/2023	31/03/2022
PART CR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 190 585,65	-12 574 503,09
Total	-1 190 585,65	-12 574 503,09
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-389 217,93	231 073,29
Total	-389 217,93	231 073,29
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	658 679,34	50 199,54
Total	658 679,34	50 199,54
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	505 679,88	21 004,14
Total	505 679,88	21 004,14
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
PART CR-USD (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-52 120,62	-97 418,49
Total	-52 120,62	-97 418,49
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-5 096,29	-74 237,60
Total	-5 096,29	-74 237,60
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
PART DI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	22 902,30
Report à nouveau de l'exercice	0,00	3,60
Capitalisation	-3 885,37	0,00
Total	-3 885,37	22 905,90
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		456,312
Distribution unitaire		50,19
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		0,00

	31/03/2023	31/03/2022
PART DN-EUR		
Affectation		
Distribution	2 859,96	99,02
Report à nouveau de l'exercice	9,10	13,09
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 869,06	112,11
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 813,279	3 300,708
Distribution unitaire	0,75	0,03
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	31/03/2023	31/03/2022
PART CN-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 533,86	296,80
Total	9 533,86	296,80
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
Part CM-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	323 726,56	12 566,16
Total	323 726,56	12 566,16
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2023	31/03/2022
PART CR-SEK (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7,52	-4,02
Total	-7,52	-4,02
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 921 118,56	5 959 162,12
Plus et moins-values nettes de l'exercice	63 679 000,86	300 990 406,24
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	68 600 119,42	306 949 568,36

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART CR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	40 591 087,09	159 811 344,94
Total	40 591 087,09	159 811 344,94
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	13 763 759,40	96 447 085,60
Total	13 763 759,40	96 447 085,60
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 411 497,24	20 440 909,50
Total	3 411 497,24	20 440 909,50
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 619 069,04	8 683 471,61
Total	2 619 069,04	8 683 471,61
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART CR-USD (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	564 913,89	2 248 924,51
Total	564 913,89	2 248 924,51
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	199 650,86	246 036,30
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 168 266,82	1 306 318,97
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 367 917,68	1 552 355,27
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	43 783,084	50 417,274
Distribution unitaire	4,56	4,88

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART DI-EUR		
Affectation		
Distribution	603 813,92	1 806 009,89
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 844 704,97	10 583 875,16
Capitalisation	0,00	0,00
Total	4 448 518,89	12 389 885,05
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	161,313	456,312
Distribution unitaire	3 743,12	3 957,84

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART DN-EUR		
Affectation		
Distribution	9 685,73	11 420,45
Plus et moins-values nettes non distribuées	50 020,09	39 069,87
Capitalisation	0,00	0,00
Total	59 705,82	50 490,32
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 813,279	3 300,708
Distribution unitaire	2,54	3,46

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART CN-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	97 286,12	211 853,69
Total	97 286,12	211 853,69
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
Part CM-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 676 677,43	5 113 232,64
Total	1 676 677,43	5 113 232,64
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/03/2023	31/03/2022
PART CR-SEK (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-313,18	15,23
Total	-313,18	15,23
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

2.10 TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

PART CR-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net	1 024 350 280,20	1 189 931 185,52	1 710 136 425,69	1 099 871 327,34	1 361 507 856,26
Nombre de titres	1 625 659,95	1 835 615,497	2 397 177,517	2 211 005,028	2 484 082,499
Valeur liquidative unitaire	630,11	648,24	713,39	497,45	548,09
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,73	-6,85	0,49	1,45	-1,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	24,96	87,06	23,76	65,58	-4,63
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CI-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net	347 038 362,19	721 494 379,93	1 240 716 196,18	697 989 702,04	1 293 774 212,23
Nombre de titres	843,07	1 704,962	2 690,076	2 190,725	3 720,531
Valeur liquidative unitaire	411 636,47	423 173,29	461 219,75	318 611,28	347 739,12
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-461,66	135,52	4 150,30	4 406,16	2202,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	16 325,76	56 568,46	15 324,39	41 804,06	-2924,91
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CN-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net	86 755 815,52	152 912 862,45	372 156 186,98	223 972 209,20	263 674 738,52
Nombre de titres	35 362,474	61 168,52	136 591,393	119 013,747	128 350,613
Valeur liquidative unitaire	2 453,32	2 499,86	2 724,59	1 881,90	2 054,33
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	18,62	0,82	24,83	25,65	11,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	96,47	334,17	90,56	246,96	-17,29
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution/

PART GC-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net	66 603 835,31	64 958 596,83	76 104 589,53	46 817 674,87	56 090 512,79
Nombre de titres	356 821,015	341 524,851	367 122,812	326 908,887	358 803,744
Valeur liquidative unitaire	186,65	190,19	207,30	143,21	156,32
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	1,41	0,06	1,85	1,94	0,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,34	25,42	6,88	18,79	-1,31
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CR-USD	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net (EUR)	6 170 963,95	9 637 636,95	12 843 215,32	8 690 442,38	16 776 039,22
Actif net (USD)	6 705 369,43	10 724 762,40	15 093 346,64	9 540 367,64	18 836 136,84
Nombre de titres	40 206,894	64 355,155	83 419,020	76 735,731	141 748,452
Valeur liquidative unitaire (EUR)	153,48	149,75	153,96	113,25	118,35
Valeur liquidative unitaire (USD)	166,77	166,64	180,93	124,32	132,88
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,29	-1,51	0,13	0,14	-0,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	14,05	34,94	-4,27	20,07	13,01
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CI-USD	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net (EUR)	-	-	-	-	528 412,90
Actif net (USD)	-	-	-	-	593 302,00
Nombre de titres	-	-	-	-	4,311
Valeur liquidative unitaire (USD)	-	-	-	-	137 625,14
Valeur liquidative unitaire (EUR)	-	-	-	-	122 573,16
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-	-	317,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	12519,10
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CN-USD	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net (USD)	-	-	-	1 806 401,21	56 251,57
Actif net (EUR)	-	-	-	1 645 473,87	50 099,37
Nombre de titres	-	-	-	20 338,212	591,931
Valeur liquidative unitaire (EUR)	-	-	-	80,90	84,63
Valeur liquidative unitaire (USD)	-	-	-	88,81	95,03
Affectation	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-	0,03	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	17,23	0,14
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-

PART DR-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net	5 699 373,54	7 036 725,26	8 030 779,63	10 468 980,14	25 323 063,38
Nombre de titres	43 783,084	50 417,274	50 513,231	92 189,705	202 525,599
Valeur liquidative unitaire	130,17	139,56	158,98	113,55	125,03
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	-1,47	-	-	-0,34
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-1,15
Distribution unitaire sur résultat	-	-	0,23	0,41	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	4,56	4,88	5,33	3,00	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART DI-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020	29/03/2019
Actif net	17 251 807,54	52 254 617,31	55 780 190,47	11 788 407,69	12 783 781,25
Nombre de titres	161,313	456,312	431,812	128,812	127,812
Valeur liquidative unitaire	106 946,17	114 515,10	129 177,02	91 516,37	100 020,19
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-24,08	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-640,24
Distribution unitaire sur résultat	-	50,19	1 119,53	1 469,32	372,17
Distribution unitaire sur +/- values nettes	3 743,12	3 957,84	3 401,67	1 276,17	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART DN-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021
Actif net	358 391,05	329 406,37	994 011,86
Nombre de titres	3 813,279	3 300,708	8 829,81
Valeur liquidative unitaire	93,98	99,79	112,57
Affectation			
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat	0,75	0,03	0,98
Distribution unitaire sur +/- values nettes	2,54	3,46	2,96
Crédit d'impôt (*)	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART DM-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021
Actif net	-	-	17 545 800,31
Nombre de titres	-	-	162,583
Valeur liquidative unitaire	-	-	107 919,03
Affectation			
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-100,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	1 681,49
Crédit d'impôt (*)	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CN-CHF	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net	1 310 579,25	990 017,90	580 576,21	84 736,13
Nombre de titres	11 543,486	8 763,00	5 135,00	1 030,00
Valeur liquidative unitaire	113,53	112,97	113,06	82,26
Affectation				
Capitalisation unitaire sur résultat	0,82	296,80	0,18	0,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,42	24,17	0,02	15,27
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

Part CM-EUR	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021
Actif net	42 638 559,58	38 249 391,02	39 966 616,12
Nombre de titres	441,213	388,427	372,388
Valeur liquidative unitaire	96 639,39	98 472,53	107 325,19
Affectation			
Capitalisation unitaire sur résultat	733,71	12 566,16	-108,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 800,15	13 163,94	1 695,75
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CR-SEK	31/03/2023	31/03/2022
Actif net	8 112,39	953,50
Nombre de titres	1 118,236	117,427
Valeur liquidative unitaire	7,25	8,11
Affectation		
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-4,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,28	0,12
Distribution unitaire sur résultat	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

Date de création : 16/11/2021

2.11 INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Getinge AB B	SEK	1 761 246	39 510 346,80	2,47
Elekta AB Shares B	SEK	3 796 533	26 652 590,08	1,67
SAFRAN SA	EUR	551 701	75 329 254,54	4,71
Krones AG	EUR	147 842	16 070 425,40	1,01
Carl Zeiss Meditec AG	EUR	213 199	27 289 472,00	1,71
Andritz AG	EUR	543 055	33 832 326,50	2,12
De'Longhi SpA	EUR	1 735 870	36 557 422,20	2,29
Burberry Group Plc	GBP	1 473 744	43 368 558,84	2,71
MTU Aero Engines AG	EUR	243 194	56 080 536,40	3,51
Ipsen	EUR	230 771	23 423 256,50	1,47
Husqvarna AB B	SEK	1 797 418	14 335 221,57	0,90
Logitech Intl SA Reg	CHF	778 000	41 628 518,93	2,60
SEB SA Pref	EUR	347 348	36 402 070,40	2,28
Savills Plc	GBP	1 604 200	18 099 878,12	1,13
Metso Outotec Oyj	EUR	8 624 342	86 588 393,68	5,42
Fluidra SA	EUR	814 043	13 179 356,17	0,82
Icon Plc	USD	405 224	79 653 777,07	4,98
Edenred SA	EUR	214 889	11 720 046,06	0,73
Kion Group AG	EUR	410 145	14 605 263,45	0,91
Chemical Wks Richt Gedeon Plc	HUF	1 013 334	19 515 751,43	1,22
Allegion PLC	USD	89 392	8 780 423,49	0,55
Valmet Oyj	EUR	1 873 430	55 903 151,20	3,50
IMI Plc	GBP	591 607	10 327 211,79	0,65
Gaztransport et technigaz SA	EUR	18 733	1 764 648,60	0,11
Worldline SA	EUR	559 274	21 873 206,14	1,37
Rexel SA	EUR	715 076	15 695 918,20	0,98
Demant AS Reg	DKK	197 419	6 365 616,14	0,40
Qiagen NV Reg	EUR	555 471	23 279 789,61	1,46
BioMerieux SA	EUR	647 696	62 826 512,00	3,93
Software AG Reg	EUR	598 872	12 061 282,08	0,75
BE Semiconductor Industries NV Reg	EUR	605 050	48 464 505,00	3,03
Watches of Switzerland Gr PLC Reg	GBP	1 357 543	12 598 010,91	0,79
Eurofins Scientific SE	EUR	134 109	8 266 478,76	0,52
Medmix AG	CHF	384 085	7 384 524,89	0,46
Ermenegildo Zegna NV	USD	447 699	5 619 928,55	0,35
Michelin SA	EUR	2 176 148	61 247 685,46	3,83
Sulzer AG Reg	CHF	179 587	14 015 647,28	0,88
Sonova Holding AG	CHF	22 414	6 066 556,09	0,38
STMicroelectronics NV	EUR	1 937 593	94 854 865,32	5,93
GEA Group AG	EUR	677 400	28 416 930,00	1,78
Smiths Group Plc Reg	GBP	2 026 787	39 589 164,63	2,48
SEB SA	EUR	136 336	14 288 012,80	0,89
Sodexo	EUR	86 896	7 825 853,76	0,49
ASM Intl NV Reg	EUR	149 227	55 497 521,30	3,47
Aalberts NV	EUR	720 971	31 297 351,11	1,96
SKF AB B	SEK	3 581 450	64 859 655,84	4,06
Trelleborg AB B	SEK	1 365 383	35 744 962,34	2,24
FLSmidth & Co AS B	DKK	430 471	15 151 480,88	0,95

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrant et Bons de sous)			1 483 909 360,31	92,85
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl.			1 483 909 360,31	92,85
TOTAL Actions & Valeurs assimilées			1 483 909 360,31	92,85
Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	EUR	1 761 864,724	87 106 591,95	5,45
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale			87 106 591,95	5,45
TOTAL Titres d OPC			87 106 591,95	5,45
Andritz AG	EUR	543 055	969 353,18	0,06
Allegion PLC	USD	89 392	37 020,43	0,00
Valmet Oyj	EUR	1 873 430	1 217 729,50	0,08
FLSmidth & Co AS B	DKK	430 471	126 551,27	0,01
TOTAL Coupons et dividendes			2 350 654,38	0,15
CdtDiv Titres CHF	CHF	-51 907,5	-52 305,45	0,00
CdtDiv S/R EUR	EUR	-648 247,16	-648 247,16	-0,04
CdtDiv Autres CHF	CHF	-818 805	-825 082,41	-0,05
CdtDiv Autres DKK	DKK	-900 000	-120 815,04	-0,01
DebDiv Titres CHF	CHF	865 790,9	872 428,53	0,05
DebDiv Titres EUR	EUR	3 885 511,69	3 885 511,69	0,24
DebDiv S/R EUR	EUR	497 125,83	497 125,83	0,03
DebDiv Autres EUR	EUR	944 113,05	944 113,05	0,06
TOTAL Autres dettes et créances			4 552 729,04	0,28
TOTAL Dettes et créances			6 903 383,42	0,43
OddoCie Par- CHF	CHF	50 586,04	50 973,86	0,00
OddoCie Par- DKK	DKK	14 034,69	1 884,00	0,00
OddoCie Par-EUR	EUR	25 489 482,58	25 489 482,58	1,61
OddoCie Par- GBP	GBP	8 888,12	10 114,27	0,00
OddoCie Par- HUF	HUF	3 636,9	9,56	0,00
OddoCie Par- NOK	NOK	55 787,97	4 904,08	0,00
OddoCie Par- SEK	SEK	33 653,43	2 987,55	0,00
OddoCie Par- USD	USD	58 870,4	54 178,54	0,00
TOTAL Avoirs			25 614 534,44	1,61
H V/A USD EUR 170423	EUR	85 253,77	85 253,77	0,01
H V/A USD EUR 170423	USD	-91 596	-84 235,69	-0,01
H V/A CHF EUR 170423	EUR	193,48	193,48	0,00
H V/A CHF EUR 170423	CHF	-188	-189,57	0,00
H V/A SEK EUR 170423	EUR	3 085,15	3 085,15	0,00
H V/A SEK EUR 170423	SEK	-34 576	-3 069,52	0,00
H A/V CHF EUR 170423	CHF	1 230 000	1 240 267,32	0,08
H A/V CHF EUR 170423	EUR	-1 257 381,49	-1 257 381,49	-0,08
H A/V SEK EUR 170423	SEK	125 000	11 097,01	0,00
H A/V SEK EUR 170423	EUR	-11 128,98	-11 128,98	0,00
H A/V USD EUR 170423	USD	7 330 000	6 740 988,90	0,42
H A/V USD EUR 170423	EUR	-6 826 035,19	-6 826 035,19	-0,43
H V/A USD EUR 170423	EUR	587 161,06	587 161,06	0,04
H V/A USD EUR 170423	USD	-624 329	-574 160,28	-0,04
H A/V CHF EUR 170423	CHF	48 021	48 421,85	0,00
H A/V CHF EUR 170423	EUR	-48 407,96	-48 407,96	0,00
H V/A CHF EUR 170423	EUR	35 248,68	35 248,68	0,00
H V/A CHF EUR 170423	CHF	-35 000	-35 292,16	0,00
H V/A SEK EUR 170423	EUR	295,87	295,87	0,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
H V/A SEK EUR 170423	SEK	-3 300	-292,96	0,00
H V/A USD EUR 170423	EUR	174 355,59	174 355,59	0,01
H V/A USD EUR 170423	USD	-188 000	-172 893,03	-0,01
H V/A CHF EUR 170423	EUR	45,25	45,25	0,00
H V/A CHF EUR 170423	CHF	-45	-45,38	0,00
H V/A CHF EUR 170423	EUR	2 224,32	2 224,32	0,00
H V/A CHF EUR 170423	CHF	-2 194	-2 212,31	0,00
TOTAL Opérations à terme			-86 706,27	-0,01
ADM OTC - JPMORG EUR	EUR	40 000	40 000,00	0,00
TOTAL Autres disponibilités			40 000,00	0,00
TOTAL Disponibilités			25 567 828,17	1,60
Cion de gestion	CHF	-997,09	-1 004,73	0,00
Cion de gestion	EUR	-2 064 962,21	-2 064 962,21	-0,13
Cion de gestion	SEK	-171,12	-15,19	0,00
Cion de gestion	USD	-11 150,64	-10 261,95	0,00
Cion performance	EUR	-3 181 213,33	-3 181 213,33	-0,20
Cion performance	USD	-47 403,93	-43 625,92	0,00
TOTAL Frais			-5 301 083,33	-0,33
TOTAL TRESORERIE			27 170 128,26	1,70
TOTAL ACTIF NET			1 598 186 080,52	100,00

Parts	Performance annuelle (*)	Indicateur de référence	Performance annualisée depuis 5 ans	Performance annualisée depuis création	Date de création	TER (**)	SURPERFORMANCE
ODDO BHF Avenir Europe CI-EUR	-4,60%	-5,98%	1,08%	8,79%	25/05/1999	1,72	0,76
ODDO BHF Avenir Europe CM-EUR	-1,86%		-	-1,48%	15/12/2020	0,96	-
ODDO BHF Avenir Europe CN-CHF[H]	-2,60%		-	3,29%	16/05/2019	0,96	-
ODDO BHF Avenir Europe CN-EUR	-1,86%		3,76%	7,90%	14/06/2011	0,96	-
ODDO BHF Avenir Europe CR-EUR	-2,80%		2,80%	8,02%	25/05/1999	1,92	-
ODDO BHF Avenir Europe CR-SEK[H]	-2,93%		-	-13,70%	16/11/2021	1,84	-
ODDO BHF Avenir Europe CR-USD[H]	0,08%		5,11%	6,55%	11/03/2015	2,50	0,57
ODDO BHF Avenir Europe DI-EUR	-2,68%		-	3,51%	16/04/2018	1,69	0,72
ODDO BHF Avenir Europe DN-EUR	-1,86%		-	0,43%	30/01/2020	0,96	-
ODDO BHF Avenir Europe DR-EUR	-2,79%		2,83%	7,94%	31/12/2012	1,92	-
ODDO BHF Avenir Europe CG-EUR	-1,86%		3,75%	7,38%	26/06/2014	0,96	-

(*) La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

(**) Y compris bonification en dépendance de la performance.

Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

1. Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2022	10 732 626	5 384 590	171

(*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2022

(**) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2022 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2022 (fixes et variables *)	2 583 687	6	7 646 965	44

(*) Rémunérations variables au titre de l'année 2022 payées en 2023 et années suivantes

2. Eléments qualitatifs

2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

3. Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

3.1. Les preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

3.2. Les rémunérations variables différées.

OBAM SAS a déterminé le seuil de 100.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 100.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 100.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 100.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

La rémunération différée s'élèvera à 40 % de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1er euro. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

4. Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2022 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération n'a pas fait l'objet de modification majeure au cours de l'année passée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).

Annexe SFDR

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit: ODDO BHF Avenir Europe

Identifiant d'entité juridique: 969500QGXS5P7LVVRQ45

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

CE PRODUIT FINANCIER AVAIT-IL UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE ?

<input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 30.2% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application effective de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et des exclusions spécifiques du Fonds.
- L'intégration des notations ESG telle que décrit dans le prospectus du Fonds (stratégie d'investissement) et les données ESG externes venant de fournisseurs de données.
- Application de la politique de vote du Gérant si le Fonds satisfait aux exigences de cette dernière.
- Initiatives de dialogue et d'engagement conformément à la politique de dialogue et d'engagement du Gérant.
- Prise en compte des principales incidences négatives conformément à la politique du Gérant concernant l'Article 4 du Règlement SFDR.
- Application de l'approche du Gérant relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important dans le cadre des investissements considérés comme durables.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DES INDICATEURS DE DURABILITE?

	31/03/2023	
	Fonds	Couverture
Notation MSCI ESG*	AAA	98.8
Score ESG	9.6	98.8
Notation moyenne E	5.9	98.8
Notation moyenne S	5.5	98.8
Notation moyenne G	6.7	98.8
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	31.8	99.6
Investissements durables (%)	30.2	97.2
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	0.0	0.0
Exposition fossile (%)**	0.0	0.0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	29.4	29.9

* CCC est la notation avec le risque le plus élevé et AAA est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

... ET PAR RAPPORT AUX PERIODES PRECEDENTES ?

Les informations ont été publiées pour la première fois cette année.

QUELS ETAIENT LES OBJECTIFS DES INVESTISSEMENTS DURABLES QUE LE PRODUIT FINANCIER ENTENDAIT NOTAMMENT REALISER ET COMMENT LES INVESTISSEMENTS DURABLE EFFECTUES Y ONT-IL CONTRIBUE ?

Les investissements durables poursuivaient les objectifs suivants :

1. Taxinomie de l'UE : la contribution à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation du changement climatique, ainsi qu'aux quatre autres objectifs environnementaux de la Taxinomie de l'UE. Cette contribution est déterminée par la somme des revenus alignés sur la Taxinomie de l'UE pour chaque investissement du portefeuille, en fonction de sa pondération et sur la base des données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements. En l'absence de données publiées par les entreprises bénéficiaires des investissements, il peut être fait appel aux recherches menées par MSCI.

2. Environnement : la contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction écologique, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

Le Fonds détenait 30.2% d'investissements durables et 0.0% d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE à la fin de l'exercice (l'objectif de Taxonomie a été mis en place à partir du 01/01/2023). Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable dès lors qu'il s'engage à détenir au moins 10% d'investissements durables et 0.0% d'investissements alignés sur la Taxinomie.

Les investissements sont durables dans la mesure où ils ont participé au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : les énergies bas-carbone, l'efficacité énergétique, l'immobilier vert, l'usage durable de l'eau, la prévention et le contrôle de la pollution, et l'agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxonomie européenne, un manque de données ne permet pas de démontrer leur alignement à la taxonomie. Ces investissements ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Autre-environnement ».

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

DANS QUELLE MESURE LES INVESTISSEMENTS DURABLES QUE LE PRODUIT FINANCIER A NOTAMMENT REALISES N'ONT-ILS PAS CAUSE DE PREJUDICE IMPORTANT A UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL OU SOCIAL ?

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé selon une approche en 3 étapes :

1. Les entreprises faisant l'objet de graves controverses environnementales, sociales ou en matière de gouvernance ne sont pas considérées comme durables.
2. Les entreprises concernées par la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.
3. Les entreprises exposées aux armes controversées et/ou contrevenant aux principes du Pacte mondial des Nations unies ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-trade).

COMMENT LES INDICATEURS CONCERNANT LES INCIDENCES NEGATIVES ONT-ILS ETE PRIS EN CONSIDERATION ?

Nous prenons en compte tous les PAI pour autant que nous disposions de données suffisantes à leur sujet. La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

Leur prise en considération repose à la fois sur les listes d'exclusions (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, du dialogue, du vote, et de l'engagement. Elles peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

LES INVESTISSEMENTS DURABLES ETAIENT-ILS CONFORMES AUX PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE A L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES ET AUX PRINCIPES DIRECTEURS DES NATIONS UNIES RELATIFS AUX ENTREPRISES ET AUX DROITS DE L'HOMME ? DESCRIPTION DETAILLEE:

Bien que le fonds n'ait pas eu pour objectif l'investissement durables, il a atteint 30.2% d'investissement durables, tandis que la proposition minimale indiquée dans l'annexe précontractuelle était de 10%.

Le Gérant s'assure de l'alignement des investissements durables du Fonds en appliquant sa liste d'exclusion fondée sur le Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans la politique d'exclusion du Gérant. Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont pris en compte dans la méthodologie de notation ESG interne ou externe (MSCI ESG Research) utilisée par le Fonds, comme indiqué dans les informations précontractuelles.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives à travers des exclusions grâce à des contrôles pré-trades et post-trades, au dialogue, à l'engagement et aux analyses ESG.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (Biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.



QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: Année fiscale de référence

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs*	Pays
Icon Plc	Santé	5,44%	Irlande
Michelin (Cgde)	Consommation Discrétionnaire	5,20%	France
Metso Outotec Oyj	Industrie	5,16%	Finlande
Stmicroelectronics Nv	Technologies de l'Information	5,09%	Suisse
Skf Ab-B Shares	Industrie	4,90%	Suède
Safran Sa	Industrie	4,49%	France
Oddo Bhf Money Market-Ci-Eur	-	4,41%	Allemagne
Biomerieux	Santé	4,35%	France
Getinge Ab-B Shs	Santé	3,24%	Suède
Mtu Aero Engines Ag	Industrie	3,12%	Allemagne
Be Semiconductor Industries	Technologies de l'Information	3,04%	Pays-Bas

* Méthode de calcul : Moyenne des investissements sur la base de 4 inventaires couvrant l'année fiscale de référence (pas retenu : 3 mois glissants.)



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS LIES A LA DURABILITE ?

La ventilation est consultable dans le tableau détaillé ci-dessous.

QUELLE ETAIT L'ALLOCATION DES ACTIFS ?

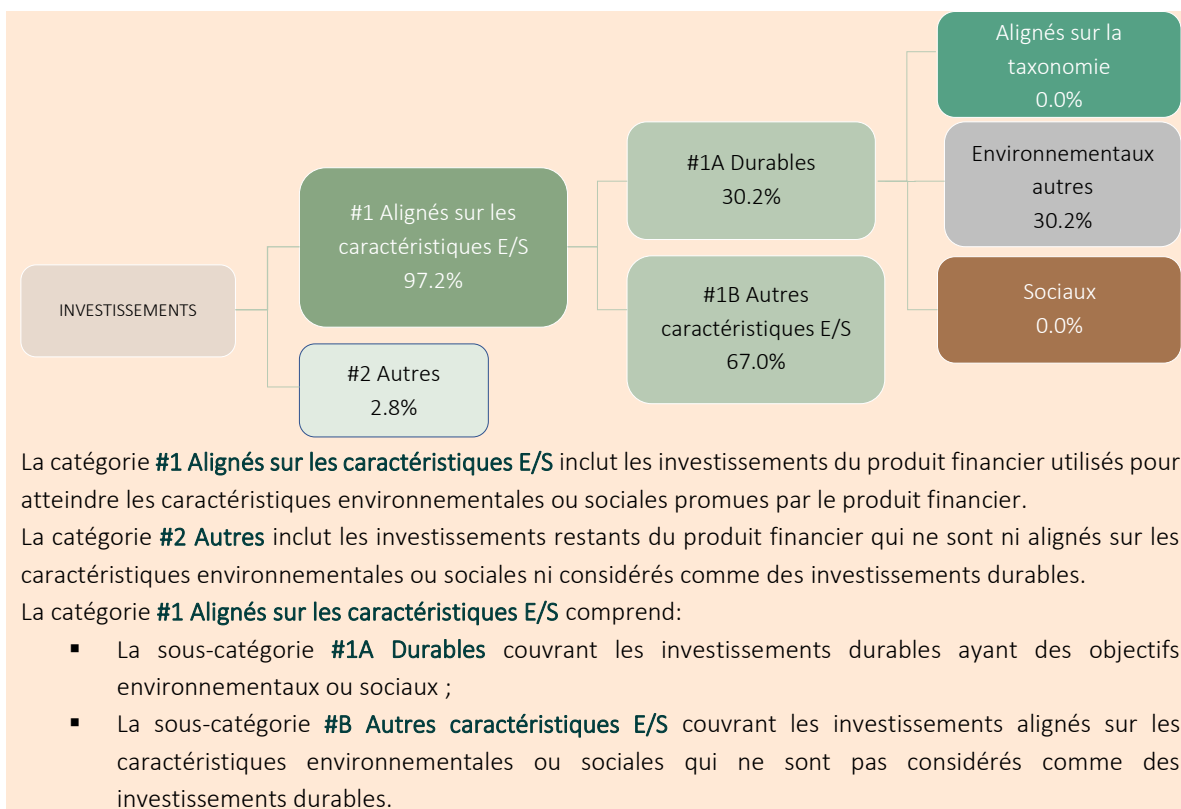
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



Les Autres investissements incluent 1.7% de cash et 0.0% de produits dérivés et 1.1% d'investissements non alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

DANS QUELS SECTEURS ECONOMIQUES LES INVESTISSEMENTS ONT-ILS ETE REALISES ?

Secteurs	% d'actifs*
Industrie	39,4%
Santé	20,7%
Technologies de l'Information	17,9%
Consommation Discrétionnaire	13,6%
Immobilier	1,1%
Énergie**	0,1%

*au 31/03/2023

** Au 31/03/2023, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 0.0% pour une couverture de 0.0%.



DANS QUELLE MESURE LES INVESTISSEMENTS DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL ETAIENT-ILS ALIGNES SUR LA TAXINOMIE DE L'UE ?

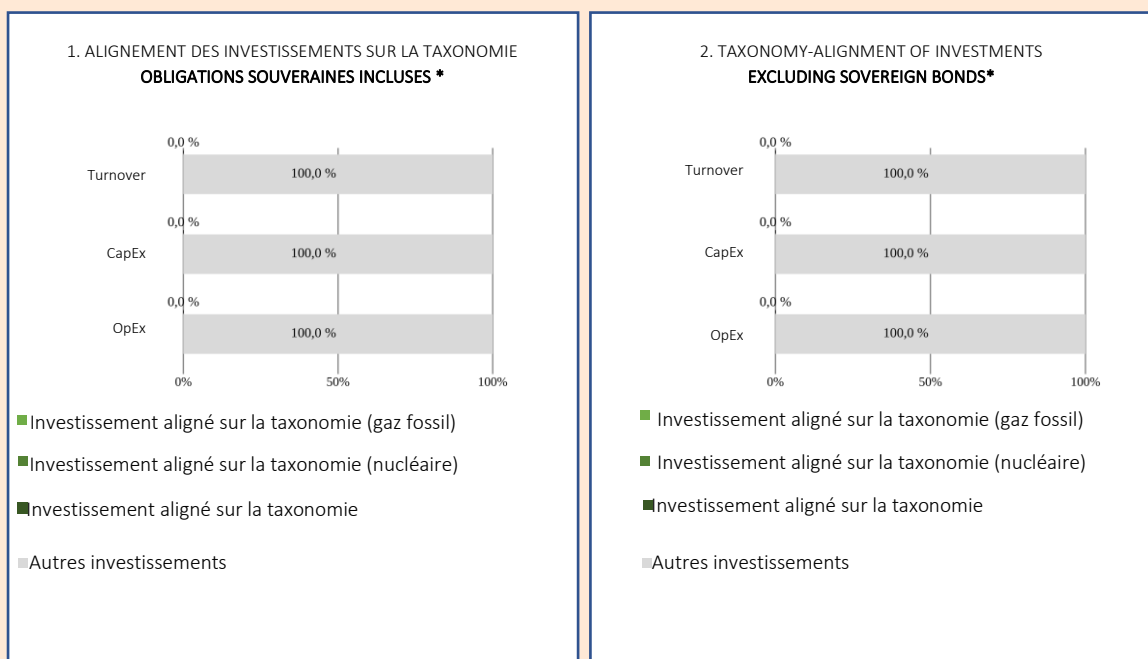
Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE représentaient 0.0% à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 0.0% si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

LE PRODUIT FINANCIER A-T-IL INVESTI DANS DES ACTIVITES LIEES AU GAZ FOSSILE ET/OU A L'ENERGIE NUCLEAIRE CONFORMES A LA TAXINOMIE DE L'UE¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans le nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS REALISES DANS DES ACTIVITES TRANSITOIRES ET HABILITANTES ?

La part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes a été de 0%.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE –voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.


Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, le critère pour le gaz fossile inclut une limitation des émissions et une évolution vers des énergies complètement renouvelables ou des combustibles à bas carbone d'ici fin 2035. Pour l'énergie nucléaire, le critère inclut une sécurité complète et un objectif de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.

COMMENT LE POURCENTAGE D'INVESTISSEMENTS ALIGNES SUR LA TAXINOMIE DE L'UE A-T-IL EVOLUE PAR RAPPORT AUX PERIODES DE REFERENCE PRECEDENTES ?

Non applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL QUI N'ETAIENT PAS ALIGNES SUR LA TAXINOMIE DE L'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de : 30.2%.

Cet investissement n'a pas déclaré de données alignées sur la taxinomie européenne sur l'exercice en raison d'un manque de données et parce que cette évaluation n'est entrée en vigueur qu'en 2023 pour ce fonds.



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS DURABLES SUR LE PLAN SOCIAL ?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



QUELS ETAIENT LES INVESTISSEMENTS INCLUS DANS LA CATEGORIE « AUTRES », QUELLE ETAIT LEUR FINALITE, ET DES GARANTIES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES MINIMALES S'APPLIQUAIENT-ELLES A EUX ?

Les investissements inclus en “#2-Autres” sont le cash, les produits dérivés et les autres actifs secondaires qui permettent d'assurer une gestion optimale du portefeuille.

Les garanties minimales pour les investissements sans ratings ESG sont assurées par l'application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et/ou des exclusions spécifiques du fonds.

Compte tenu du rôle de ces instruments dérivés, nous considérons qu'ils n'ont pas eu d'impact négatif sur la capacité du Fonds à se conformer à ses caractéristiques environnementales et sociales.



QUELLES MESURES ONT ETE PRISES POUR ATTEINDRE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE ?

Le Gérant a appliqué sa stratégie d'actionnariat actif grâce aux actions suivantes :

1. Vote aux assemblées générales annuelles si le Fonds satisfait aux exigences de la politique de vote du Gérant.
2. Dialogue avec les entreprises.
3. Engagement auprès des entreprises conformément à la politique d'engagement du Gérant.
4. Application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du Fonds.
5. Prise en compte des PAI conformément à la politique du Gérant relative aux PAI.



QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

EN QUOI L'INDICE DE REFERENCE DIFFERAIT-IL D'UN INDICE DE MARCHE LARGE ?

Le fonds suit le benchmark MSCI Europe Smid EUR NR.

Il s'agit d'indices de marché élargis dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER AU REGARD DES INDICATEURS DE DURABILITE VISANT A DETERMINER L'ALIGNEMENT DE L'INDICE DE REFERENCE SUR LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES PROMUES ?

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Non applicable

QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE MARCHE LARGE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	31/03/2023			
	Fonds	Couverture	Indice	Couverture
Notation MSCI ESG	AAA	98.8	AAA	99.4
Score ESG	9.6	98.8	8.9	99.4
Notation moyenne E	5.9	98.8	6.4	99.4
Notation moyenne S	5.5	98.8	5.1	99.4
Notation moyenne G	6.7	98.8	6.8	99.4
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	31.8	99.6	134.5	99.7
Exposition fossile (%)	0.0	0.0	1.8	1.8
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)	29.4	29.9	38.0	38.0